Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20261105-202661-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 05 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six et 05 novembre, à 20 heures 00, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 29 octobre se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14 – Nombre de présents : 13 – Nombre de présents et représentés : 14

Etaient présents	Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Frédérique BELLARD NARDONE, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas TANGUY, Éva JOSSELIN : Conseillers Municipaux.
Absents excusés	Aude BRETON donne pouvoir à Valérie RAMONÉ
Secrétaire de séance	Hervé HUET

✓ Désignation d'un référent communal « forum citoyen »

Délibération 2026-61

Madame la Maire informe le Conseil municipal de l'intérêt de désigner un correspondant communal auprès du Forum citoyen de Leff Armor, afin de faciliter les échanges entre la commune et le Forum citoyen, en assurant un relais régulier des informations et des initiatives portées par ce dernier.

Le correspondant communal aura notamment pour missions :

- **D'être** l'interlocuteur privilégié entre la mairie et le Forum citoyen ;
- **De faciliter** la circulation des informations entre les deux instances ;
- **De relayer** auprès du Forum citoyen les actions, les projets et les préoccupations de la commune ;
- **De transmettre** à la commune les informations, propositions et réflexions émanant du Forum citoyen ;
- **De favoriser** les échanges et la participation des habitants aux démarches citoyennes.

Il est précisé que cette fonction constitue essentiellement un rôle de liaison et de communication. Elle ne confère aucune compétence décisionnelle particulière et ne vaut pas désignation en qualité de membre du Forum citoyen.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20261105-202661-DE

Madame la Maire propose au Conseil municipal de désigner un conseiller municipal pour assurer cette fonction de correspondant communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité
Décide

Article 1 – Désignation

De désigner **M. Cyril COLLIN** conseiller municipal, en qualité de correspondant communal auprès du Forum citoyen de Leff Armor.

Article 2 – Portée de la désignation

La présente désignation confère à son titulaire un rôle de liaison et de communication entre la commune et le Forum citoyen. Elle ne confère aucune compétence décisionnelle particulière et ne vaut pas désignation en qualité de membre du Forum citoyen.

Article 3 – Exécution

Madame la Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, qu'elle notifiera à l'intéressé(e) ainsi qu'au Forum citoyen de Leff Armor.

Résultat du vote : Nombre de conseillers présents : 13 - Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

Le secrétaire,
Hervé HUET

MAIRIE DE TREGOMEUR
R.F.
Côtes d'Armor